



HAL
open science

Démographie et économie appliquée

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Démographie et économie appliquée. Démographie. Analyse des populations et démographie économique, Dunod, pp.206-236, 1992, 2-10-001563-X. halshs-01979374

HAL Id: halshs-01979374

<https://shs.hal.science/halshs-01979374>

Submitted on 12 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

7. Démographie et économie appliquée

Gérard-François Dumont

Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne



Les actifs matériels et immatériels d'une économie forment son capital. Les usines, les machines, les outils de production sont un capital matériel, intitulé parfois corporel.

Les institutions, le niveau de développement des communications immatérielles forment le capital immatériel, quelquefois appelé capital incorporel lorsqu'on évoque les brevets et les droits d'auteur. Mais toute économie possède un autre type de capital, les actifs financiers qui représentent généralement des créances sur des tiers, ne serait-ce que sur l'entrepreneur lui-même. Et il reste le capital humain, formé par les effectifs et les caractéristiques de sa population.

Les relations entre ce capital humain et l'état de l'économie sont nombreuses et s'exercent dans les deux sens. D'une part, l'état et l'évolution démographique ont des effets sur l'économie. D'autre part, l'état et l'évolution économique ont des effets sur le capital humain. La distinction entre ces deux rapports de cause à effet est précieuse, car elle permet de présenter les liens de causalité susceptibles de s'exercer entre population et économie. Mais elle doit être considérée comme une commodité de présentation car en réalité il y a interdépendance et donc interaction entre données, événements démographiques et réalités économiques.

I. LES EFFETS ÉCONOMIQUES DE L'ÉTAT ET DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

L'état d'une population à un moment donné implique d'abord des caractéristiques propres, si l'on considère la part de population active dans la population totale. Toute population comprend un sous-ensemble formé par la population susceptible de participer à des activités de production.

En second lieu, un certain niveau de population a des effets sur les conditions économiques.

Si l'on considère ensuite l'évolution d'une population, son augmentation a des effets sur la taille des marchés ou sur le capital humain. Le vieillissement de la population a d'autres significations pour l'économie.

Des événements économiques importants, ceux liés à la mortalité, génèrent des coûts, car la collectivité enregistre des pertes financières en conséquence de la mort de chaque individu.

Enfin, une autre grande variable démographique, la migration, a également des effets économiques.

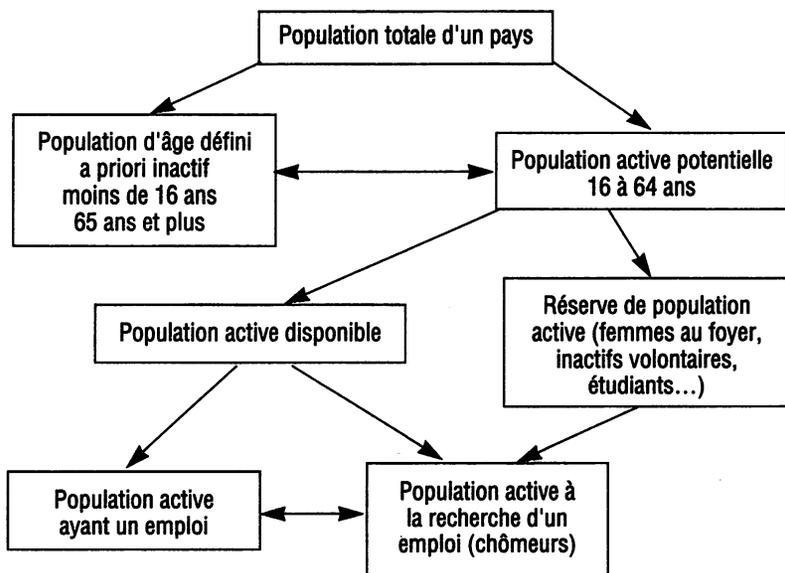
I. La population active, sous-ensemble de la population totale

Toute population établie sur un territoire est composée de deux types d'individus : ceux qui représentent une force de travail en termes de production marchande et ceux qui n'en sont pas, ou n'en font plus partie. Les premiers forment ce qu'il est convenu d'appeler la population *active*. Les seconds sont regroupés sous l'expression de population *inactive*. Ce sont :

- les enfants en bas âge inaptes par définition au travail ;
- les enfants adolescents et jeunes adultes en cycle de formation ;
- les adultes souffrant d'un grave handicap empêchant toute activité professionnelle ;
- les adultes qui ne demandent pas à exercer d'activité professionnelle soit parce qu'ils consacrent leur temps à l'éducation d'enfants, à des activités associatives, ou parce qu'ils prennent une année sabbatique ;
- les personnes âgées retraitées.

Le sous-ensemble *population active* ne peut se quantifier qu'après plusieurs niveaux de décomposition de la population totale. Il faut d'abord considérer la population active potentielle.

La population et l'emploi



↔ Flux d'entrées et de sorties entre les différentes composantes.

Source : G.-F. Dumont, *Apprendre l'économie*, Économica, Paris, 1982, p. 247.

1. La population active potentielle

Elle regroupe l'ensemble des individus considérés en âge de travailler. Dans les économies modernes, il est convenu des normes concernant l'âge au travail. Par exemple, en France, comme la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans, les moins de 16 ans qui doivent suivre des cycles d'éducation sont exclus de la population active potentielle. De même, si l'âge de la retraite est généralement fixée à 60 ans, des possibilités de prolonger jusqu'à 65 ans restent courantes. Ce sont donc les 65 ans et plus qui sont considérés comme ne faisant pas partie de la population en âge de travailler.

On obtient donc :

$$\text{population active potentielle} = \text{population totale} - \text{population de moins de 16 ans} - \text{population de 65 ans et plus.}$$

Selon les sociétés et le niveau de développement du pays, les normes fixées peuvent être différentes. Par exemple, il est bien connu que le travail des enfants, qui était courant dans l'Europe du XIX^e siècle, l'est encore dans de nombreux pays en voie de développement.

L'âge de la retraite peut varier selon les secteurs d'activité. Il n'est pas le même pour le personnel des armées, pour celui de la SNCF, pour les instituteurs¹, pour le secteur bancaire ou pour les professeurs de l'enseignement supérieur. Encore ne s'agit-il ici que d'exemples de professions salariées relevant d'un statut public ou de conventions collectives qui permettent de fixer des limites précises à l'âge de travailler. Mais si l'on considère des salariés non soumis à de telles règles ou des travailleurs indépendants, comme par exemple des consultants d'entreprise ou des avocats, aucun texte ne leur impose un âge de sortie de la population active.

C'est donc généralement par convention, en appliquant d'une part les normes de la scolarité, d'autre part celles de la fonction publique ou du salariat, que l'on fixe l'âge de la fin de la scolarité obligatoire, ou âge d'entrée dans la population active potentielle, et celui de la retraite, ou âge de sortie de la population active potentielle.

2 . La population active disponible

Mais cette population active potentielle ne participe pas dans sa totalité à l'activité économique de production, telle qu'elle est définie par la comptabilité nationale : celle-ci ne retient que les activités rémunérées. Ce choix du concept de production introduit une frontière précise puisque le concept n'intègre une activité que si les facteurs de production sont marchands. Cependant, cette frontière ne distingue pas les activités selon leur nature. Prenons l'exemple d'une femme. Dans un premier temps, elle est salariée des PTT et son travail rémunéré l'intègre dans la population active. Dans un second temps, elle vient de mettre au monde des jumeaux et hésite entre deux solutions. Ou bien elle décide d'abandonner son activité professionnelle et d'élever elle-même ses enfants : cette tâche d'éducation ne sera pas comptée comme une activité économique. Ou bien elle décide de conserver ses fonctions salariées et d'avoir recours à une crèche collective ou à une assistante maternelle agréée pour garder ses enfants : le temps consacré à cette éducation sera rémunéré et donc inclus dans l'activité économique.

Autre exemple. Dans certaines villes, l'organisation des clubs du troisième âge est effectuée par des salariés relevant de la fonction publique territoriale. Dans d'autres communes, et notamment des communes rurales aux ressources limitées, ces mêmes tâches sont assurées bénévolement par des volontaires. Les salariés sont comptabilisés dans la population active, les bénévoles non.

Les personnes de 16 à 64 ans qui n'exercent pas une activité mentionnée dans les agrégats économiques forment un ensemble intitulé *réserve de population active* : cette réserve est très hétérogène puisqu'elle comprend

1. En conséquence, la dénomination nouvelle des instituteurs, devenus « professeurs d'école » depuis un arrêté de septembre 1990, a fait que l'âge de départ à la retraite de ceux-ci a été modifiée.

des femmes au foyer, des malades de longue durée, des personnes en formation, des inactifs volontaires,...

On obtient donc :

$$\text{population active disponible} = \text{population active potentielle} \\ - \text{réserve de population active.}$$

Le terme *réserve* est utilisé dans la mesure où la population active pourrait si nécessaire puiser dedans. C'est d'ailleurs ce qui se passe quand il y a des changements économiques importants. Par exemple, face à l'insuffisance de main d'œuvre provoquée par la mobilisation générale pendant la guerre de 1914-1918, de nombreuses femmes ont pris la place de leurs maris pour accomplir les travaux agricoles et en outre l'économie a fait appel à cette réserve en proposant des activités rémunérées à de nombreuses jeunes filles et femmes au foyer. De même, l'expansion des marchés de l'emploi dans une phase d'expansion économique exerce des pressions qui encouragent des transferts de population de la réserve de population active à la population active disponible.

La population active disponible est généralement désignée simplement sous l'expression de population active. Elle comprend en réalité deux sous-ensembles, la population active occupée et les demandeurs d'emploi. Les chômeurs sont en effet inclus dans la population active.

La population active est donc définie comme l'ensemble des personnes accomplissant des activités professionnelles rémunérées, qu'elles soient effectivement occupées ou simplement à la recherche d'un emploi.

La notion de population active permet de définir un *taux d'activité* global : c'est le rapport entre la population active et la population totale, soit

$$w = \frac{PA}{PT}$$

où w = taux d'activité,
 PA = population active,
 PT = population totale.

Ce taux global peut être affiné en modifiant le champ du numérateur et/ou du dénominateur. On peut prendre comme dénominateur la population active potentielle (PAP), ce qui donne le taux d'activité de cette population ($wPAP$) soit

$$wPAP = \frac{PA}{PAP}$$

Une mesure également utile est de considérer les taux d'activité par âge. On rapporte alors la population active à l'âge x à la population totale à cet âge x , soit

$$wx = \frac{PAx}{PTx}$$

Ce type de mesure est particulièrement utile pour les âges de 55 à 60 ans afin d'étudier les effets des taux d'activité sur le financement des retraites.

Une approche complémentaire consiste à considérer les taux d'activité par sexe et/ou par âge. Ce type de taux permet par exemple de mesurer l'importance de l'activité féminine.

Ces différents taux peuvent être calculés soit à partir du dépouillement des questions du recensement, soit à partir des enquêtes périodiques sur l'emploi. Ces deux sources étant de nature différente, les résultats peuvent ne pas être exactement semblables.

3. La population active occupée

La *population active occupée* comprend la population active disposant d'un emploi rémunéré. Elle s'obtient donc en enlevant de la population active disponible les demandeurs d'emploi.

Cette population active occupée se répartit en catégories socio-professionnelles qui peuvent être dénombrées à l'occasion des recensements ou d'enquêtes sur l'emploi.

Ce dénombrement de la population active pose cependant des questions de frontières. D'un part, des personnes peuvent avoir des activités professionnelles rémunérées et ne pas se déclarer dans la population active occupée parce que leurs activités ne sont pas officielles et relèvent du travail au noir ou travail souterrain.

D'autre part, des personnes peuvent avoir une activité professionnelle rémunérée, être classées dans la population active occupée et ne pas avoir de réelle occupation. Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer des hauts fonctionnaires rémunérés par leur ministère d'origine sans avoir d'affectation de poste. Dans les petites entreprises familiales, agricoles, industrielles, le titulaire de l'emploi officiel peut être aidé par des membres de sa famille, pas toujours inclus dans la population active occupée. L'épouse, en sus de son activité domestique – non marchande – peut aider à la comptabilité et contribuer à la vie de l'entreprise, notamment quand l'intensité de l'activité est saisonnière. Des enfants peuvent aider à tenir un commerce, à faire des livraisons. De même des parents retraités, théoriquement recensés hors de la population active, aident assez fréquemment l'entreprise familiale d'un enfant ou d'un gendre.

4. La population active à la recherche d'un emploi

Lorsque l'on soustrait de la population active disponible la population active occupée, on obtient la population active à la recherche d'un emploi,

autrement dit les *demandes d'emploi*, soit

$$DE = PAD - PAO$$

Même si le terme de chômeur est ancien, son analyse statistique n'apparaît en France qu'avec le recensement de 1896. Dans le recensement précédent, celui de 1891, les personnes à la recherche d'un emploi sont comptées dans la rubrique «sans profession». En réalité, l'apparition statistique du chômage est le corollaire du développement du salariat et de ses conséquences sociales. Dans les économies rurales où le travail n'est pas défini par des normes précises, où le travail n'est pas nécessairement ressenti comme un rapport employeur-employé, où la charge de travail peut varier considérablement au gré des saisons, l'absence de travail n'est pas ressentie comme un écart par rapport à des conditions normales de revenus liés au travail. L'absence ou l'insuffisance de revenu quand il y a absence ou insuffisance de travail est compensée par des solidarités familiales assurant la survie de l'individu, par des possibilités d'effectuer ce que nous appellerions des petits boulots (emplois domestiques, livraisons...), enfin par des échanges de produits ou de services.

L'apparition d'établissements industriels qui ont besoin d'assurer une production continue et qui instituent la notion d'emploi salarié met en évidence la différence entre le travail effectif et le non-travail. Les conditions du progrès technique, de la concurrence, soulignent la brutalité du passage du premier au second. Des mécanismes de plus en plus formalisés sont mis au point pour aider ceux qui ne bénéficient pas (ou ne bénéficient plus) d'un travail effectif. La personne de la population active qui n'a plus d'emploi acquiert peu à peu une sorte de statut, mis en œuvre par des institutions de protection sociale. Les chômeurs deviennent alors une catégorie définissable, même si ces définitions résultent de normes administratives. Or ces normes résultent d'un double critère dont le premier est objectif et le second plus difficile à valider avec des critères totalement rationnels : le chômeur «statistique» est en effet celui qui n'occupe pas d'emploi rémunéré et qui recherche en même temps un tel emploi.

En France, le nombre des chômeurs est donné chaque fin de mois en considérant les demandeurs d'emploi inscrits à la fin du mois (DEFM) à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

L'INSEE distingue les demandeurs d'emploi par sexe et par âge et selon les qualifications professionnelles (manœuvres, ouvriers qualifiés, employés non qualifiés,...). Une autre indication importante porte sur les flux de demandeurs d'emploi et permet de connaître d'une part les entrées et d'autre part les sorties de la catégorie, ainsi que la nature des entrées (licenciement économique, fin de contrat à durée déterminée,...) et des sorties (reprise d'emploi ou entrée en stage).

Une autre série concernant les demandes d'emploi en fin de mois est corrigée des variations saisonnières (série CVS). Elle est utilisée pour le calcul du taux de chômage.

Ce chiffre permet de calculer un *taux global de chômage* (c) défini comme étant le rapport du nombre des chômeurs (C) à la population active disponible (PAD), soit

$$c = \frac{C}{PAD} = \frac{C}{PAO + C}$$

où PAO est la population active occupée.

Comme pour le taux d'activité, le taux de chômage peut se décomposer en plusieurs approches. Il y a le taux de chômage par sexe qui permet de préciser quel sexe souffre le plus du sous-emploi. Il y a le taux de chômage par âge et sa combinaison avec le précédent qui donne le taux de chômage par âge et par sexe. L'INSEE diffuse également pour chaque mois précédent la fin du trimestre des taux de chômage régionaux.¹

Le taux de chômage peut être envisagé également au regard des diplômés, en rapportant par exemple le nombre des chômeurs ingénieurs des grandes écoles ou titulaire de tel CAP au nombre des personnes actives diplômées de ces grandes écoles ou titulaires de ce CAP. Ces différents taux donnent une sorte de classement de la valeur des diplômés : les diplômés les plus cotés enregistrent peu ou pas de chômeurs, alors que la proportion de chômeurs parmi les personnes sans diplômés est élevée.

Une autre variante du taux de chômage consiste à l'apprécier par professions : quelle est la proportion d'employés de banque, d'analystes-programmeurs, etc. au chômage ? Ces différents taux mettent en évidence l'évolution des structures économiques.

Dans chacun de ces taux il convient bien de prendre au dénominateur la population active disponible et non la totalité de la population. Par exemple, si l'on considère la tranche d'âge féminine de 30-34 ans, la population totale peut être beaucoup plus importante que la population active disponible, compte tenu des femmes temporairement au foyer.

Tous ces taux sont des photographies à un moment donné, par exemple à la date d'un recensement (5 mars 1990), à partir d'une enquête sur l'emploi ou en fin de chaque mois et expriment des stocks (cf. p. 214), non des flux. Cependant la périodicité de publication du taux global de chômage donne des séries régulières permettant de saisir les évolutions.

Les frontières entre d'une part population active occupée et demandeurs d'emploi, d'autre part entre demandeurs d'emploi et personnes inactives, chômage et inactivité, sont floues et mouvantes et leur appréciation est difficile. À l'intérieur de la population active disponible, il y a de plus en plus de personnes dont l'activité est discontinue en raison de périodes d'inactivité entre deux missions d'interim, deux contrats à durée déterminée, deux saisons touristiques...

1. Publiés dans le *Bulletin mensuel de statistique*, daté des mois du milieu de trimestre.

Les statistiques mensuelles des demandes d'emploi en France

	N°	Unité	1991	1992
			Janv.	Janv.
Demandes d'emploi en fin de mois	1	millier	2 647,0	2 965,6
C.V.S.	2	"	2 549,8	2 860,0
Selon le sexe et l'âge (séries brutes)				
Hommes : – de 25 ans	3	"	264,7	296,0
de 25 à 49 ans	4	"	774,2	893,3
de 50 ans et plus	5	"	203,9	228,5
Femmes : – de 25 ans	6	"	338,3	358,4
de 25 à 49 ans	7	"	896,3	1 008,8
de 50 ans et plus	8	"	169,7	180,7
Selon la qualification professionnelle (séries brutes)				
Manœuvres	9	"	152,7	148,2
Ouvriers spécialisés	10	"	385,0	400,0
Ouvriers qualifiés	11	"	473,7	531,3
Employés non qualifiés	12	"	460,8	525,2
Employés qualifiés	13	"	942,4	1 060,1
Agents de maîtrise, techniciens	14	"	104,1	134,0
Cadres	15	"	105,6	141,6
Qualification non précisée	16	"	22,5	25,3
Demandes d'emploi enregistrées au cours du mois				
C.V.S.	17	"	367,9	370,0
	18	"	331,4	333,5
<i>dont</i> : Inscription suite à				
– licenciement économique	19	"	46,2	52,3
– fin de contrat à durée déterminée	20	"	136,8	134,9
– fin de mission d'intérim	21	"	24,8	24,0
– première entrée en activité	22	"	37,7	34,4
Demandes sorties au cours du mois				
C.V.S.	23	"	346,6	331,1
	24	"	330,7	317,3
<i>dont</i> :				
– pour reprise d'emploi	25	"	158,9	152,1
– pour entrée en stage	26	"	37,6	37,5

Source : ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, in *Bulletin mensuel de statistique*, février 1992, p. 7.

Parmi les inactifs sont décomptées les personnes participant à un stage de formation de longue durée puisqu'elles sont indisponibles pour un emploi immédiat. Or, ces personnes sont justement en formation car elles recherchent un niveau de qualification leur permettant de trouver un emploi. À la fin du stage, elles intégreront la population active. De même les préretraités qui résultent de licenciements organisés ou de décisions volontaires sont dans la catégorie des inactifs.

Parmi les inactifs, il y a également des femmes au foyer qui ne se manifestent pas dans la mesure où le marché de l'emploi ne leur paraît pas favorable. Si une partie de ces femmes, même minime, 10 %, décidait de s'inscrire comme demandeur d'emploi et faisait des démarches pour cette recherche, le taux de chômage pourrait subitement être modifié.

L'attitude face à l'emploi peut être influencée par les données économiques du moment. Le taux global d'activité a tendance à augmenter quand les conditions de l'emploi sont bonnes et vice versa. C'est ce qu'on appelle la flexion des taux d'activité.

Si l'on considère deux pays ayant un taux de chômage élevé, la signification de leur taux peut être très différente. Le premier peut avoir un taux avec pendant longtemps les mêmes personnes au numérateur si l'ancienneté du chômage est en moyenne durable. Dans le second, les personnes composant le numérateur peuvent se renouveler très régulièrement. Il s'agit alors d'un chômage conjoncturel. Les fluctuations permanentes des marchés et les comportements des individus impliquent des sorties de la population active tandis que les mêmes causes impliquent des entrées régulières dans la population active occupée, les structures économiques offrant une grande souplesse au marché du travail.

La mesure de la population au chômage doit donc intégrer celle de l'ancienneté du chômage, c'est-à-dire de la période écoulée entre l'événement économique d'origine – la date d'entrée en chômage – et la date de l'observation considérée. On peut alors construire des tables d'ancienneté du chômage. Par exemple, si 50 % des chômeurs ont plus de 12 mois d'ancienneté, il y a un fort chômage à tendance structurelle. Par contre, si ce pourcentage n'est que de 1%, il s'agit plutôt d'un chômage conjoncturel.

Une première caractéristique économique de l'état d'une population consiste donc à quantifier la population active disponible puisque

$$PAD = PAP \times w$$

Même si cela nécessite d'appliquer des taux d'activité, le premier terme de la multiplication est important. Il est évident qu'un pays de 25 millions d'habitants bénéficie, à niveau de développement et à structure démographique comparables, d'un capital humain actif inférieur à celui d'un pays de 50 millions d'habitants.

Une seconde influence de la population sur l'économie résulte de l'évolution de cette population. Examinons d'abord le cas de l'augmentation avant de regarder celui du vieillissement.

La croissance démographique et l'économie

Supposons une augmentation de population sur un territoire. Cette hausse a par elle-même une conséquence démographique, l'augmentation de la densité sur le territoire considéré. D'où deux types d'effets : ceux liés à l'augmentation du nombre et ceux liés à l'augmentation de la densité.

1. Le nombre et l'économie

Les effets seront différents selon la nature de la croissance démographique. Si celle-ci résulte de l'entrée de travailleurs permanents aux qualifications demandées bénéficiant d'une autorisation de travail, c'est la population active occupée qui augmente, et les moyens de production de l'économie devraient se traduire par une hausse du produit intérieur brut.

Si l'accroissement provient d'un excédent naturel et donc d'un taux de natalité favorable, il faut distinguer les effets à court terme et ceux à long terme.

À court terme, les enfants nés ne participent pas directement aux activités de production. Leur accueil, pour assurer les mêmes conditions de vie à la population, suppose des investissements nouveaux pour répondre à leurs besoins : investissements en logements, en mobilier, en systèmes de garde, en équipements scolaires, sportifs,...

Les enfants représentent un investissement en capital humain. Si cet investissement ne s'accompagne pas des moyens nécessaires aux besoins de la population croissante, et donc d'une augmentation de la production, le produit intérieur brut par habitant et donc le niveau de vie moyen des habitants risqueraient de diminuer. Toute augmentation de population suppose donc une augmentation de production pour assurer le même niveau de vie à la population.

L'investissement appelé par le taux de natalité peut être très différent selon les caractères de l'économie du territoire. Il est plus élevé dans des économies modernes qui consomment davantage de biens matériels. Face à des besoins plus élevés, les producteurs vont chercher des moyens efficaces d'augmenter leur offre, imaginer des mécanismes avec une meilleure productivité. Un excédent naturel peut alors solliciter davantage l'innovation technique.

À moyen terme (moyen au sens démographique, soit une vingtaine d'années), la croissance initiale de la natalité va augmenter la population active potentielle et en général également la population active disponible, et donc l'importance potentielle des facteurs de production. Ceci ne pourra améliorer la production et la compétitivité de l'économie du territoire que si ces moyens apportent davantage d'esprit d'entreprise, et un renouvellement des qualifications.

Dans ce cas, le taux de renouvellement de la population active peut être plus élevé. Et l'augmentation du rythme des entrées peut faciliter la diffusion des innovations technologiques.

Autre conséquence, la croissance démographique accroît la taille du marché. Cet accroissement peut avoir différentes conséquences d'abord pour la compétitivité économique des entreprises déjà implantées nationalement. En effet l'entreprise qui réalise déjà sur le marché dit intérieur, ou plutôt sur ses marchés de proximité, une part conséquente de chiffre d'affaires lui permettant d'aller au delà du point mort a davantage les moyens de dégager ou de trouver des financements afin de se développer à l'exportation.

L'augmentation de population accroît la demande de tel ou tel service. Elle peut alors permettre la mise en œuvre de productions qui n'étaient pas rentables auparavant en raison de la taille trop limitée du marché. Ceci est particulièrement net pour les équipements collectifs : une ligne régulière de transports par car, une bretelle d'autoroute à péage, un réseau câblé peuvent atteindre leur seuil de rentabilité s'il y a augmentation de population, donc de consommation. Un investissement qui avait été envisagé, mais n'avait pas été réalisé, peut alors se justifier en raison d'une population plus nombreuse. La croissance démographique facilite ainsi la propension à investir.

Cette croissance peut se décomposer en deux effets démographiques : l'augmentation de la population active et celle de la population inactive.

Si les mécanismes de création d'emploi sont souples, l'augmentation de la population active doit se traduire par des capacités de production plus grandes et donc par une augmentation des biens et des services proposés sur les marchés. Une diversification de l'offre peut accompagner cette évolution.

Quant à l'augmentation de la population inactive, elle entraîne toutes choses égales par ailleurs, une augmentation des besoins qui devrait accroître la taille des marchés.

Ces effets de la croissance démographique ne s'enregistrent pas automatiquement. Leur réalité et leur importance dépendent également de nombreux autres facteurs économiques, et notamment des élasticités : élasticité de la demande par rapport aux prix, élasticité de la demande par rapport aux revenus, élasticité de l'offre par rapport aux prix. Selon le niveau des revenus par tête, les structures sociales, éducatives et culturelles, la croissance de la population peut avoir des effets différents sur le développement des marchés.

2. La densité et l'économie

Sur un territoire donné, l'augmentation de la population a une conséquence évidente : elle accroît la densité moyenne, et notamment dans les

espaces où la population se concentre, plus particulièrement dans les zones urbaines. La densité plus élevée a différentes conséquences économiques en termes de valeur des biens.

Densité et rente

Il y a en effet des biens dont la production est largement inextensible. Même si des méthodes de construction modernes permettent de récupérer un niveau utile sous les rez-de-chaussée par la réalisation de patios inférieurs, même si des espaces sont récupérables sur les fleuves ou sur la mer par des aménagements (berges, marais, polders, avancées sur la mer...), la superficie des terres reste le plus souvent la même quand la population augmente. Il en résulte que les propriétaires fonciers ou immobiliers peuvent en certains lieux bénéficier, sans modifier leur offre ou leur travail, d'une double rente : rente de localisation si leur bien se trouve dans une zone très prisée suite à une extension de la demande (pensons à l'exemple de terres agricoles qui deviennent des terres péri-urbaines constructibles à la suite de la croissance de la densité liée au développement de la suburbanisation) et rente de rareté puisqu'une demande plus forte s'exerce sur une offre *ne varietur* (pensons aux propriétaires dans un quartier urbain résidentiel).

Densité et valeur d'usage

La hausse de la densité augmente la valeur d'usage des biens à production inextensible ou faiblement extensible. Ceci peut se constater à chaque saison touristique dans des lieux bénéficiant d'une augmentation de population liée à une forte demande de la part des touristes : il y a là une rente de localisation et de rareté qui se traduit pour un même logement par des tarifs de location plus forts en «haute saison» qu'en «basse saison». La pression de la demande résultant d'un soudain afflux de vacanciers augmente la valeur d'usage des biens. Ces majorations permettent de compenser les frais d'entretien des biens inutilisés pendant le reste de l'année, et cette politique de prix différenciés est celle que la SNCF pratique en modulant le prix de ses billets suivant le jour et l'heure du voyage.

Ce qui est vrai pour une densité temporairement élevée de vacanciers ou de voyageurs l'est également pour une densité élevée de façon durable. L'utilité attachée par les individus à un bien est d'autant plus forte que ce bien est rare. C'est le cas par exemple du terrain à New York ou dans les villes japonaises.

Densité et externalité

L'augmentation de la densité peut aussi bénéficier, de façon indirecte, à certaines externalités. Supposons une station-service offrant de l'essence. Par suite de la densité augmentée, il est décidé la réalisation d'une autoroute avec un échangeur débouchant à proximité de la station. Celle-ci va *ipso facto* bénéficier d'une augmentation de sa clientèle sans avoir fait d'effort économique particulier. De même, la hausse des densités de la population

scolaire peut pousser à la construction d'écoles, d'équipements sportifs... Les entreprises de bâtiment sont bénéficiaires d'un effet externe positif, sous la forme d'une hausse de leur carnet de commandes sans avoir préalablement été responsables de cette hausse par une politique commerciale spécifique. Mais ces entreprises devront peut-être, pour satisfaire ces demandes accrues, investir en matériel et en ressources humaines, deuxième effet externe...

Densité et structure de la demande

Une autre conséquence importante de la forte densité est d'accroître les consommations collectives en déplacements, équipements culturels, équipements de loisir, et en matière de services : enlèvement des ordures ménagères, approvisionnement en eau,... ou de rendre rares des biens qui n'étaient pas auparavant considérés comme des biens économiques. D'où une modification des demandes vers des consommations collectives. Par exemple, l'air est considéré dans les conditions naturelles comme disponible en quantité illimitée et accessible à tous. Mais dans les territoires urbains denses, certaines industries, les conditions de vie (chauffage) et les véhicules créent des pollutions qui font perdre à l'air son caractère exclusivement naturel.

L'air devient un bien économique, les producteurs doivent intégrer dans leurs coûts celui des méthodes permettant de limiter la pollution : techniques industrielles limitant le rejet des gaz toxiques, intégration de mesures anti pollution dans la structure des automobiles, réalisation de hautes cheminées par les compagnies de chauffage urbain. Les coûts de ces techniques anti pollution vont être supportés par les consommateurs dont la structure de demande se modifie : l'augmentation de la densité exige de consacrer une partie de leurs revenus à la construction d'ouvrages collectifs, à la dépollution de l'air et de l'eau (stations d'épuration). Même si ceci est également vrai dans des zones peu denses quand les comportements de production (lisiers des élevages de porcs...) et de consommation sont très polluants, cela est particulièrement notable lorsque la densité est élevée.

La hausse des consommations collectives pose de difficiles problèmes d'effets de seuil ou de goulets d'étranglement. En effet, pour une densité donnée, les voies de communication, les équipements urbains, les réseaux de distribution d'eau, les centraux téléphoniques peuvent être convenables. Une augmentation importante de la demande peut rendre tous ces services insuffisants sans justifier leur extension à un niveau supérieur tel que doublement d'une rocade, construction d'un nouveau lycée, réalisation de nouveaux captages et conduites d'adduction.

L'augmentation de la population peut également rendre un territoire plus dépendant vis-à-vis de l'extérieur surtout quand les structures de l'offre sont assez rigides. Une augmentation de population peut en effet susciter des besoins alimentaires, des besoins en énergie, nécessitant le recours à des importations quand les productions intérieures s'avèrent insuffisantes.

3. La décroissance démographique et l'économie

La diminution de la population, comme son augmentation, a des effets économiques importants qui vont dans le sens contraire de l'exposé précédent. En particulier, et à conditions de revenus identiques, la baisse de population rétrécit les marchés, rendant non rentables des activités économiques auparavant profitables. C'est particulièrement le cas pour les commerces locaux (cas des communes rurales où la clientèle diminue). Le prix des biens inextensibles diminue généralement puisque la rente de rareté perd de sa valeur. La baisse de densité peut réduire les goulots d'étranglement indiqués ci-dessus.

Comme dans le cas de la hausse de la population, les effets de la baisse peuvent être très variables selon les structures économiques du territoire considéré. Car l'évolution de l'effectif de la population n'est qu'une donnée de l'évolution des marchés, cette donnée quantitative devant être par exemple complétée par les caractères qualitatifs de la population tels que le niveau de formation, le niveau du revenu *per capita*...

4. Le vieillissement et l'économie

Une donnée démographique importante est la structure par âge. Si la population vieillit, quelles peuvent être les conséquences économiques ? Le vieillissement se traduisant par une diminution de la proportion des jeunes (moins de 15 ans), les dépenses économiques directement liées à l'effectif des jeunes devraient diminuer.

Ces économies comptables concernent des dépenses de maternité (moins de soins médicaux avant, pendant et après l'accouchement), des dépenses d'enseignement (moins de classes à ouvrir, d'enseignants à recruter, de fournitures scolaires à acheter), des dépenses de prestations familiales, des dépenses de maladie (moins d'enfants à soigner).

Ainsi, la diminution relative de la population des moins de 20 ans représente en apparence d'appréciables économies. En outre, les collectivités publiques bénéficient de rentrées fiscales supplémentaires. Si le nombre d'enfants de certaines familles était plus important, une partie des femmes suspendraient totalement ou partiellement leur activité professionnelle. À l'inverse, des femmes ayant un nombre d'enfants limité conservent leur activité professionnelle à plein temps. Cela se traduit par l'affichage de deux salaires sur les déclarations d'impôts et donc des rentrées supplémentaires pour l'État en raison de l'importance plus grande de la capacité contributive du ménage.

On peut tenir compte aussi de l'incidence des parts familiales pour le calcul de l'impôt sur le revenu et des abattements pour charges de famille à la taxe d'habitation.

Il est vrai qu'en compensation l'enfant exprime des besoins qui génèrent une consommation. Les prestations que reçoivent les familles sont immédiatement réinjectées dans le circuit économique. Elles contribuent au développement de certains types de commerces et de services et nécessitent l'augmentation de l'offre dans les secteurs appropriés aux marchés des jeunes. Cela entraîne des besoins d'emploi dans les secteurs considérés et donc diverses activités économiques qui, elles-mêmes, vont provoquer des recettes fiscales, lesquelles, vraisemblablement, sont supérieures aux prestations versées.¹

En raisonnant dans une optique d'équilibre financier à long terme, les économies initiales liées aux prémices du vieillissement devraient être stockées pour couvrir les coûts du vieillissement lorsque ces coûts atteindront leur montant maximal. Or il n'apparaît généralement pas que la baisse des charges liée à la diminution du nombre des jeunes soit capitalisée pour répondre aux charges futures de la vieillesse. Et le financement de ces charges futures pose en lui-même des problèmes en raison des conséquences économiques du vieillissement et de la baisse de la population active² : quels effets cela peut-il avoir sur la productivité ?

La décroissance de la population active

L'effectif de la population active va diminuer, même si la montée de l'activité féminine peut atténuer cette évolution. En outre, on assistera au vieillissement de cette population active, c'est-à-dire à l'accroissement de la proportion de travailleurs âgés.

En 1990, les générations de l'âge actif (les 20-60 ans) correspondaient aux naissances des années 1930 à 1970. Elles étaient donc composées d'une part de générations peu nombreuses dans la tranche des 45-60 ans (naissances de 1930 à 1945), d'autre part de générations plus nombreuses dans la tranche 20-45 ans (naissances de 1945 à 1970).

Après l'an 2000, la part de la population active âgée de plus de 50 ans doit augmenter, celle des 20-30 ans diminuer. Les systèmes de rémunération comprenant des avantages liés à l'ancienneté risquent d'amener des conflits en raison de la pénurie croissante de travailleurs jeunes. La tentation sera en effet forte de miser sur la main d'œuvre à la fois la moins rémunérée, la mieux adaptée et la plus productive dans les périodes de progrès technique accéléré, donc à obsolescence rapide du savoir. Ce qui conduit à anticiper le départ du marché de l'emploi des travailleurs âgés dont les rémunérations sont plus fortes et l'efficacité jugée moindre. Ceci peut se traduire par une

1. I. Douay, *Les Conséquences économiques du non-remplacement des générations*, IESEG, Lille, 1987.

2. Sur ces questions, voir notamment H. de Jouvenel, «Le vieillissement démographique en France à l'horizon 2025», *Futuribles*, février-mars 1989, p. 53-113 ; R. L. Clark et J. J. Spengler, *Aspects économiques du vieillissement des hommes et des populations*, Economica, Paris, 1982 ; L. Oarnisson et H. Laloun, *Aspects économiques de l'évolution démographique*, Association Population et Économie, Paris, 1984.

pression à la hausse des salaires chez les jeunes, d'où source de conflit autour de la répartition des revenus.

Une autre conséquence de ce vieillissement pourrait être la diminution de la mobilité géographique et professionnelle, car les attaches (famille, profession, propriété...) sont évidemment moindres chez les jeunes que chez les adultes déjà installés dans la vie. Or la compétition accrue et les modifications incessantes de la division internationale du travail tendent à accélérer le processus de délocalisation des industries et la restructuration professionnelle.

Toutes ces considérations ont été résumées dans un rapport du Comité économique et social :

«Le maintien d'une fécondité basse se traduit, à terme, par des risques de pénurie chronique des travailleurs jeunes ; or le segment jeune du marché du travail est le plus mobile et le plus adaptable, en même temps le mieux formé aux techniques nouvelles. C'est donc sur lui que repose, pour partie, la capacité d'ajustement de l'économie aux modifications de l'environnement international. On peut ainsi s'interroger sur les chances de maintien de la compétitivité internationale dans les ensembles économiques soumis à de fortes pressions sur leurs coûts de production (rareté croissante de l'offre de travail, vieillissement de la population active, augmentation des dépenses de retraite et de santé, aggravation de la ponction fiscale liée au dépeuplement local ou régional) et à des transformations sociologiques poussant plus dans le sens du passéisme que dans celui de l'avant-gardisme. Que deviennent l'esprit d'entreprise et la capacité d'innovation chez des populations décroissantes et vieillissantes ?¹»

Le financement des retraites

Le vieillissement de la population pose également le problème du financement des retraites. Comment maintenir à des personnes âgées plus nombreuses un niveau de vie satisfaisant ?

Dans le système de répartition, les retraites sont financées par des prélèvements sur le revenu des actifs. Dans le système de capitalisation, les retraites sont financées par des prélèvements sur les richesses financières dégagées grâce au travail des actifs.² Si le rapport du nombre des actifs au nombre des retraités diminue, les sommes susceptibles d'être dégagées pour financer les retraites ne peuvent que se réduire, sauf à imaginer des progrès exponentiels dans la production des actifs.

On peut, il est vrai, espérer que le progrès technique contribue à une

1. Rapport d'information sur la situation démographique dans la Communauté, Comité Économique et Social, Bruxelles, 19 juin 1985.

2. G.-F. Dumont, «La solidarité entre les générations», *Retraites, quelles solutions pour l'avenir ?*, Observatoire des retraites, Paris, 1991.

amélioration de la productivité permettant d'augmenter le volume destiné aux retraites. Mais ce plus éventuel assurera au mieux la possibilité de maintenir le pouvoir d'achat relatif des retraités par rapport aux actifs.

Dans les systèmes par capitalisation, personne ne peut prédire ce que vaudront dans vingt ans les sommes épargnées aujourd'hui. Malgré les efforts des gouvernements de tous les pays développés, il subsiste toujours un certain niveau d'inflation plus ou moins fluctuant, susceptible de laminer les rentes espérées de l'épargne-retraite.

La démographie n'étant pas une science expérimentale, il est difficile d'affirmer avec certitude ce que sont les effets du vieillissement de la population sur l'économie. D'autant plus qu'aux effets de l'âge, relativement faciles à prendre en compte, s'ajoutent des effets de génération plus complexes à mesurer. Mais les relations vieillissement/économie sont certaines. L'exemple du taux de salaire qui dépend normalement de la productivité du travail est bien connu. Or, la productivité du travail varie avec l'âge.



La mortalité et l'économie

L'évolution de la mortalité a également d'importantes conséquences économiques. Mais qui peuvent être très variables selon ses caractéristiques. La mortalité de jeunes adultes fait perdre à la société de nouveaux producteurs dans lesquels elle avait investi en formation. La mortalité des retraités a des effets directs sur les allocations versées par les caisses de retraite, même lorsque des pensions de réversion sont versées aux époux survivants.

L'augmentation de l'espérance de vie après 60 ans et les conditions médicales propres à l'âge de la retraite amènent des demandes économiques, notamment en ce qui concerne l'aide à domicile (portage des repas, soins infirmiers, aide ménagère...)

Tout individu actif appartenant à une catégorie socioprofessionnelle assure une certaine production annuelle. S'il meurt à la suite d'un accident de la route, sa production escomptée est perdue. Il est donc possible d'évaluer la perte imputable aux accidents de la route en prenant pour hypothèse un taux de croissance du produit national et un taux d'actualisation¹. À cette perte s'ajoute le coût des indemnités versées pour les décédés.

L'augmentation de la mortalité par accident des personnes actives génère donc des coûts, tandis qu'une baisse de cette mortalité a des effets contraires. Cette réalité amène les pouvoirs publics à dépenser à titre préventif pour minorer cette mortalité. Ainsi, le souci de limiter la mortalité, même s'il ne convient pas d'omettre ses aspects moraux, a des effets écono-

1. M. Le Net, *Le Prix de la vie humaine*, La Documentation française, Paris, juin 1979.

miques. L'État a rendu obligatoire des suivis médicaux (femmes enceintes, nourrissons), des vaccinations, des comportements prudents (ceinture de sécurité, sécurité sur les chantiers). Il va, avec les collectivités territoriales, investir dans des moyens de protection de la vie (centres de protection maternelle et infantile, barrières de sécurité, éclairage nocturne). Ces actions politiques moralement compréhensibles pour défendre la vie humaine, sont également économiquement justifiées par les pertes économiques qu'entraîne la mort de chaque homme. Ceci est particulièrement net à ce que nous appelons le niveau microdémographique, quand les autorités publiques décident d'aménager un carrefour dangereux où plusieurs morts par accident avaient été constatées.

C'est alors le risque de mortalité qui génère directement des effets économiques.



La migration et l'économie

Dans l'ensemble des événements démographiques, les migrations ont également des conséquences économiques. Celles-ci peuvent en général s'analyser à trois points de vue : celui de l'économie internationale, celui du pays recevant des immigrés, celui du pays connaissant une émigration.

Pour l'économie internationale, la mobilité des hommes donne à l'activité économique une certaine fluidité qui est favorable à la croissance. Le fait que des hommes, correspondant aux compétences nécessaires, émigrent pour effectuer des recherches ou explorer des ressources favorise l'augmentation de la production ou l'émergence de matières premières.

Le déplacement des populations contribue à la fluidité du marché de l'emploi, par exemple lorsque des actifs quittent des zones à industries déclinantes pour rechercher un emploi dans des zones où les activités économiques se développent. L'équilibre entre les demandes et les offres d'emploi est facilité par la migration, car l'offre est souvent localisée et c'est à la demande d'aller vers elle. Ceci est particulièrement évident si l'on songe à des marchés exceptionnels ou temporaires. La main d'œuvre nécessaire pour des jeux olympiques, pour une coupe du monde, pour une saison touristique, pour des vendanges, pour la construction d'un viaduc, ... n'est pas entièrement disponible sur place. Elle appelle une migration pour remplir les fonctions nécessaires. Et cette migration doit être durable pour des grands chantiers – construction d'un ensemble urbain, d'un port, d'un centre d'industrie lourde... – et même permanente pour certains – réalisation d'une centrale hydraulique ou nucléaire...

Condition essentielle de la fluidité des marchés, la migration participe à la diffusion des techniques. L'exemple le plus spectaculaire au cours du XX^e siècle est celui de l'apport des méthodes sanitaires dans le tiers-monde par

des immigrants le plus souvent peu nombreux. Mais cet effet de diffusion prend des formes plus originales avec l'espionnage industriel international qui permet à des entreprises d'étudier de façon discrète les techniques et les marchés des économies qui se trouvent en compétition avec elles.

Les pays restés volontairement à l'écart des migrations internationales ont beaucoup moins bénéficié de la diffusion technologique : cela a été le cas du Japon avant l'ère Meiji, des pays de l'Europe de l'Est pendant les quarante années postérieures à la Seconde Guerre mondiale. L'Albanie, qui a pratiqué le plus étroitement et le plus longtemps cette politique de repli sur soi, a découvert brusquement en 1992 l'état de ruine de son économie. Le niveau économique en moyenne supérieur de la Martinique par rapport à la Guadeloupe peut s'expliquer par le fait qu'elle a bénéficié, grâce à un port mieux équipé (cale sèche), de plus importants mouvements maritimes.

Les migrations facilitent également les courants commerciaux et privilégiés. La vitalité du commerce extérieur allemand depuis les années 1950 a de multiples raisons. L'une d'entre elles est la présence à l'étranger, notamment dans les Amériques, de populations d'origine allemande qui privilégient les échanges avec le pays de leurs ancêtres. On a pu constater également combien les colonies devenues indépendantes ont le plus souvent conservé des liens particuliers avec leur ancienne métropole, ces échanges accompagnant le maintien de flux migratoires spécifiques entre les mêmes pays. Mais les migrations ont également d'autres conséquences économiques et sociales non nécessairement positives.

Il n'est donc pas contestable que la population a une signification déterminante pour l'économie. Mais d'un autre côté, l'économie a des effets sur l'état et l'évolution des populations.

II. LES EFFETS DE L'ÉCONOMIE SUR LA POPULATION

Dans les économies à dominante agricole, les variations de production ont des effets directs sur les évolutions démographiques. La démographie historique a permis de les mettre en évidence. Dans les sociétés industrielles, les déterminants économiques des événements démographiques sont plus difficiles à considérer. En effet, ils ne s'exercent pas en toute indépendance, mais se combinent avec des déterminants politiques ou socioculturels.

L'aspect économique prédomine cependant souvent dans le cas des migrations et dans l'évolution de la mortalité. Il est plus complexe en ce qui concerne les comportements de natalité et de fécondité.



Les effets démographiques des économies pastorales

Les historiens sont parvenus à analyser les crises démographiques qu'a connu la France aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ces crises se définissent comme des périodes où l'on a constaté une augmentation systématique de la mortalité et un affaiblissement plus ou moins marqué de la nuptialité et de la fécondité¹. Elles peuvent être provoquées par une épidémie de peste, ou la dysenterie, ou le réveil d'une maladie endémique.

Mais il y a aussi les crises liées à un déficit de la production agricole consécutif à des accidents climatiques. Un gel tardif, une sécheresse prolongée ou des pluies excessives et la récolte de céréales subit une baisse importante. Les capacités de réaction de la population et des mesures opportunément prises par les autorités en ont parfois limité les effets démographiques : importation de produits agricoles, interdiction des exportations, recours à des cultures de substitution. Même s'il est par exemple incontestable que cinq années de récoltes catastrophiques enregistrées par le Limousin ont entraîné de véritables famines en 1693, 1694 et 1695, les conséquences des évolutions climatiques n'ont pas toujours des effets automatiques sur les conditions démographiques.

La baisse des subsistances, qui peut dans certains cas expliquer des pointes de mortalité, a également d'autres aspects démographiques. Toutes les monographies de démographie historique montrent qu'une chute de la nuptialité suit toute pointe de la mortalité. Le mauvais climat économique incite en effet à reporter les mariages à des temps meilleurs.

Et il provoque directement ou indirectement des effets sur une troisième série d'événements démographiques, les naissances. Celles-ci vont diminuer pour diverses raisons.

D'une part, même si les comportements de fécondité sont élevés, la fertilité des couples est moins grande. La sous-alimentation, l'amaigrissement des individus, l'envie moindre de faire la fête diminuent l'aptitude à procréer et les occasions de le faire. En outre, la probabilité que les gestations arrivent à terme diminue. Les avortements spontanés et la mortinatalité sont plus élevés dans une population souffrant de famine. D'où le déficit des naissances. Enfin, la mortalité des jeunes enfants, mal nourris, augmente, ce qui alourdit encore la mortalité.

Outre l'émigration provoquée par une crise localisée, celle-ci a également des effets lorsqu'elle arrive à sa fin. La récupération après une crise est, en effet, la règle générale. Elle est notamment permise par le fait que, leurs exploitants ayant disparu, des terres sont devenues disponibles, ce qui

1. G. Cabourdin. «Qu'est-ce qu'une crise ?», in J. Dupâquier, *Histoire de la population française*, PUF, Paris, tome 2, p. 175-191.

permet aux survivants de renforcer leurs capacités de production. Donc, quand la mortalité revient à des niveaux «normaux», natalité et nuptialité ne reprennent pas seulement leur niveau antérieur, mais elles dépassent les moyennes d'avant la crise. Parmi les mariages, il y a beaucoup de remariages, la surmortalité ayant multiplié le nombre des veufs et des veuves. La fécondité reprend également et se manifeste par la diminution de l'espace-temps entre les naissances. Quant à la mortalité, elle ne reste pas longtemps au niveau «normal» antérieur, mais elle passe généralement en dessous, car la crise a frappé tout particulièrement ceux qui avaient la santé la plus fragile.

Ces effets démographiques des évolutions économiques dans l'Europe d'avant la révolution industrielle, tels que nous les révèle la démographie historique, trouvent un pendant qui se prolonge jusqu'à l'époque contemporaine dans les pays où sévit la sécheresse.



La sécheresse, les subsistances et la population

Dans certains pays tropicaux et équatoriaux, le grand fléau est la sécheresse avec ses conséquences démographiques. Mais la corrélation n'est ni automatique ni parfaite. La sécheresse est un accident de géographie physique, un phénomène «d'extrême insuffisance d'eau qui se présente d'une façon irrégulière et difficile à prévoir.¹» Ce phénomène entraîne des conséquences migratoires comme on le constate au Brésil : les sécheresses de 1877-1879 ont provoqué un grand flux de Nordestins vers l'Amazonie et Sao Paulo ; celles de 1915 et 1919 ont entraîné une émigration de 100 000 caboclos au Ceara, celles de 1951-1952 une importante croissance urbaine à Fortaleza (de 200 000 à 500 000 habitants)².

Les changements climatiques peuvent modifier le peuplement. En Afrique, avec la sécheresse, les éleveurs sahéliens migrent vers le sud, les Peuls du Sénégal se retrouvent en Gambie, les Peuls du Niger dans les savanes ivoiriennes. Ces migrations économiques ont bien entendu des conséquences sociales et conflictuelles.

De même, la dégradation des conditions économiques déclenche des effets démographiques avec la chute de fécondité durant la crise et des reprises après la famine. Mais les données précises et chiffrées manquent à ce sujet.

1. J. Chonchol, «Introduction» à Bernard Bret (Coordinateur), *Les Hommes face aux sécheresses*, Iheal et Est, Paris, 1989, p. 15.

2. J. Gallais in *Les Hommes face aux sécheresses*, *op. cit.*, p.230.

Il n'en reste pas moins que l'environnement économique a des conséquences sur les événements démographiques observables. Ces conséquences ne sont pas dépendantes exclusivement de la donnée économique, mais également de décisions politiques et de types d'organisation sociale, comme le montre, entre autres, l'exemple de l'Éthiopie¹.



L'économie industrielle et les migrations

Dans les pays industriels comme dans les pays en voie de développement, l'économie est un moteur de la migration, sous diverses composantes. La recherche d'un emploi est la demande première de tout individu en âge d'activité. Or, il n'y a pas un marché du travail unique, mais des marchés du travail qui, selon leur localisation géographique, présentent des offres d'emploi différentes d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Dans des zones d'activité où s'installe une grande entreprise, où se multiplient les implantations d'entreprise (technopoles, zones bénéficiant de la proximité d'un téléport, lieu d'installation d'une centrale nucléaire, ouverture d'un grand parc d'attractions...) l'offre d'emplois peut quantitativement excéder les effectifs disponibles de la population active locale. L'appel à des travailleurs recrutés en dehors du bassin naturel d'emploi s'avère nécessaire, déclenchant des migrations internes, voire des migrations internationales.

Dans d'autres bassins d'emploi, les évolutions économiques peuvent créer un déséquilibre entre des emplois peu nombreux et une population active plus nombreuse : c'est souvent le cas dans les zones anciennement industrialisées. Cela pousse certains habitants à émigrer pour avoir accès à d'autres bassins d'emploi considérés comme présentant une offre supérieure.

Mais la migration résulte aussi des différences qualitatives entre les offres d'emploi des différents bassins d'emploi. Avec la spécialisation croissante des techniques industrielles et tertiaires, les bassins d'emploi ne peuvent offrir de façon homogène tous les types de qualifications professionnelles existants. Un ingénieur de l'aéronautique a une forte chance de migrer au cours de sa carrière vers la région urbaine ouverte à ses compétences, celle de Toulouse. Un ingénieur spécialiste en nucléaire ira s'installer là où existe une centrale nucléaire ou un centre de recherches lui offrant un emploi correspondant à ses souhaits.

Les différences de conditions économiques sont un second facteur de migration économique. Une entreprise installe une unité de production dans une zone où la main d'œuvre a une technicité correspondant à la branche économique de cette entreprise ou une efficacité professionnelle appréciée (productivité du travail, sens de la qualité,...). La présence d'entreprises ou du même type d'activité est également appréciée car elle peut dégager des effets externes positifs améliorant le profit. Or, la localisation des entreprises

1. J. Gallais, «Sécheresse-famines-États : le cas de l'Éthiopie», *Hérodote*, n° 39, 1985, p. 60-88.

entraîne celle des hommes et plus particulièrement des cadres de direction, qui sont recrutés sur des marchés nationaux ou internationaux, et vont s'installer dans la zone géographique de leur entreprise (en termes d'espace-temps). Ce type de migration liée aux décisions économiques se développe également au niveau des cadres techniques qui vont installer des usines ou former des hommes là où l'entreprise a décidé de placer une unité de production, parce que les coûts de la main d'œuvre, les contraintes administratives et les impôts minorent les prix de revient. C'est alors les différences de coût qui génèrent des migrations de personnes qualifiées, tandis que les différences de revenus génèrent le plus souvent des migrations de personnes peu qualifiées. Une personne sans activité sur un territoire, ou aux ressources limitées, peut émigrer en espérant améliorer son niveau de vie. Cette migration économique se veut souvent temporaire, l'intéressé espérant retourner un jour dans son pays. Mais, prévue comme temporaire, elle tend dans de nombreux cas à devenir définitive.

Le progrès technique est également un facteur fondamental de migration. Dans le secteur économique dont les structures d'emploi ont été le plus métamorphosées par les progrès spectaculaires de la productivité, le recul des besoins d'emploi en agriculture a été l'une des causes fondamentales de l'immigration urbaine. Ce recul a été d'autant plus fort que la demande de produits agricoles n'a pas crû autant que la productivité. L'importance de l'immigration agricole a été telle dans les pays développés qu'elle est souvent dénommée sous les termes d'exode rural. Expression sans doute excessive car un exode laisse penser à un déplacement en masse de population, que l'on peut constater cruellement, comme la fuite de populations devant la guerre (juin 1940 en Belgique et en France), alors que l'émigration rurale s'est faite de façon régulière et continue, au fur et à mesure que se développait le progrès technique dans l'agriculture.

Typologie des migrations économiques

1. Migrations entrepreneuriales

- accès à des territoires d'implantation à haute technologie,
- accès à des bassins d'emploi larges et diversifiés,
- accès à des bassins d'emploi correspondant à une qualification.

2. Migrations provoquées par des déséquilibres

- migrations vers des territoires d'efficience,
- migrations pour bénéficier de territoires à moindre coût,
- souhait d'améliorer son niveau de vie.

3. Migrations techniques

- migrations rurales,
- migrations industrielles,
- migrations facilitées par la réduction de l'espace-temps.

4. Migrations environnementales

- migrations liées à l'image de l'environnement économique des territoires.

Le progrès technique dans l'industrie a les mêmes effets que dans l'agriculture, même s'il génère des migrations moins nombreuses pour deux raisons :

- d'une part, globalement la baisse du pourcentage de la population active travaillant dans l'industrie a été plus faible par rapport à l'effondrement de la proportion de la population active agricole ;
- d'autre part, en raison de l'élasticité de la demande par rapport aux revenus dans l'industrie.

Mais ces effets globaux pour une économie nationale se vivent différemment au niveau des besoins d'emploi, les anciens bassins industrialisés dès le XIX^e siècle diminuant peu à peu leur offre d'emplois et incitant donc à l'émigration. Par exemple, en France ce n'est pratiquement que sous l'effet du progrès technique dans certaines branches (automobile, sidérurgie...) que le système d'aide au retour des immigrés a obtenu quelques résultats.

Enfin, le progrès technique est un outil favorisant les déplacements de population dans la mesure où il introduit l'espace-temps, en minorant la durée des transports, et également leurs coûts. C'est ainsi que le TGV a largement développé les migrations alternantes en les rendant possibles du Mans à Paris, de Vendôme à Paris ou même de Tours à Paris.

Un autre élément économique peut expliquer partiellement ou totalement certaines migrations : c'est l'image du lieu. La notoriété d'un site économique ou la croyance – plus ou moins irrationnelle – dans le dynamisme d'une zone crée des effets d'attraction participant aux phénomènes migratoires.

Il est ainsi des villes considérées comme bien gérées par leur municipalité, où s'activent les technologies les plus évoluées, qui sont des villes d'immigration et d'autres, au contraire, qui sont des villes d'émigration ou pour le moins de non-immigration.

Les effets migratoires peuvent résulter d'une politique volontariste à l'aide des techniques du marketing territorial, de plus en plus mises en œuvre par les collectivités locales. Ce marketing territorial n'utilise pas seulement des arguments économiques, ce qui conduit Pierre-Jean Thumerelle, après avoir montré les limites des théories économiques de la migration, à écrire :

«Dans les pays les plus densément peuplés d'Europe, l'environnement social, culturel et paysager joue maintenant un rôle considérable dans la décision de migrer.»¹

1. *Peuples en mouvement*, Sedes, Paris, 1986, p. 109.



L'économie et l'évolution naturelle

Un facteur économique influant la population, dans son effectif et sa croissance, résulte des échanges extérieurs ; par exemple, Alfred Sauvy expose que la réunion de deux territoires est susceptible de réduire les frais généraux et notamment les dépenses publiques. Auquel cas, l'investissement démographique peut être supérieur, rendant possible une augmentation de la population¹. Mais la mesure de ce facteur est malaisée. Il n'y a pas de réponse générale sur l'incidence démographique de l'ouverture à l'échange².

Difficile également de relier dans un schéma explicatif unique toutes les relations entre économie et fécondité car elles diffèrent suivant les conditions sociales et culturelles.

L'augmentation du niveau de vie se traduit dans certains cas par des hausses de fécondité, dans d'autres lieux et périodes historiques par des baisses. Mais la cause de l'augmentation du niveau de vie n'est pas indifférente. L'expérience historique de la France montre que si cette augmentation est reliée à la politique familiale, elle peut jouer un « rôle décisif » dans la reprise de la fécondité³. En particulier, l'accroissement de fécondité entre l'avant-guerre et l'après-guerre a été maximal pour les catégories qui ont bénéficié de l'augmentation la plus forte de leur niveau de vie en raison de compensations plus importantes sous forme d'allocations familiales.

Un autre exemple où l'amélioration des conditions économiques des familles a provoqué une hausse de la fécondité est celui de l'ancienne République démocratique allemande (RDA) de 1976 à 1988. Le gouvernement décida notamment de rémunérer la mère jusqu'au premier anniversaire du nouveau-né à partir de la naissance du second enfant. Il s'en est suivi une augmentation significative du nombre des naissances.

Tant dans les pays développés que dans ceux en voie de développement, les effets de l'économie sur la population sont complexes, car l'évolution économique passe par le prisme des réalités sociales et culturelles.

III. LES INTERACTIONS POPULATION - ÉCONOMIE

En définitive, isoler la cause de l'effet est toujours difficile. Qu'il existe des corrélations entre deux phénomènes n'est pas suffisant pour dire s'il y a

1. *Richesse et population*, Paris, Payot, 1943, p. 33.

2. G. Tapinos, « Population et division internationale du travail », *Congrès international de la Population*, UIESP, Liège, vol. 3, p. 165-183.

3. G. Calot et J.-C. Chesnais, *L'Efficacité des politiques incitatrices en matière de natalité*, Liège, 25 novembre 1983.

un lien entre elles ni quel est l'effet et quelle est la cause. Supposons pendant une période donnée, une augmentation du chômage et une baisse des mariages. Si ce double phénomène dure assez longtemps, on peut calculer une corrélation mathématique entre le taux d'emploi et celui de la nuptialité. Mais cela signifie-t-il que la diminution des possibilités d'emploi décourage les couples à passer devant Monsieur le maire ? La baisse de la nuptialité peut résulter simplement d'un changement de comportement sans lien avec l'emploi.

Une des questions courantes concerne les relations entre croissance économique et croissance démographique. Sont-elles homothétiques ? L'une entraîne-t-elle l'autre ? Il n'y a pas de réponse générale à ces questions, mais seulement des éclairages donnés dans une société donnée à une période considérée.

En ce qui concerne la production agricole au XVIII^e siècle en France, on sait que la Révolution se déclenche l'année même où la récolte a été mauvaise, provoquant une augmentation du prix du grain. Cependant, le XVIII^e siècle a globalement été marqué en Europe par des croissances économiques et démographiques. La première semble résulter des attitudes nouvelles dans la gestion des ressources agricoles. Les fermiers cultivent mieux et utilisent davantage les possibilités de stockage. Les petits paysans innovent en exploitant dans leurs jardins des plantes nouvelles qui avaient été accueillies d'abord avec répugnance par les populations. La pomme de terre en particulier, dont on s'imaginait qu'elle était responsable de maladies, concourt tout particulièrement à la croissance et à la diversification de la production agricole.

Quant à l'augmentation de la population, elle est prouvée par les travaux de la démographie historique, et elle résulte essentiellement du recul de la mortalité. Mais peut-on savoir si l'une des deux croissances a précédé l'autre ? C'est effectivement le cas, car il résulte de travaux scientifiques que «la croissance démographique a précédé celle de la production agricole»¹. Autrement dit, dans la France du XVIII^e siècle, à partir du moment où il devient nécessaire de nourrir des populations plus nombreuses, il devient également nécessaire d'utiliser de nouvelles méthodes pour augmenter les ressources agricoles. Ce qui ne sera pas suffisant pour empêcher l'augmentation du prix des grains, qui a elle-même d'importantes conséquences démographiques et sociales.

D'une part, les populations modifient leur comportement en matière de nuptialité afin de diminuer la fécondité légitime et donc la fécondité tout court. Ainsi on constate un retard très sensible de l'âge au mariage. D'autre part, les tensions sociales augmentent avec la hausse du nombre des sans abris ou de la prostitution à Paris.

Toujours au XVIII^e siècle, des pays européens s'inquiètent de l'usage quasi-exclusif du bois comme ressource énergétique. Cet usage semble

1. J. Dupâquier, in *Démographie politique*, op. cit., p. 64.

croître alors que la population augmente. C'est alors qu'une énergie de substitution, le charbon, va être utilisée, ce qui va être à l'origine de la première révolution industrielle. La question se pose alors de savoir si cette dernière résulte du progrès technique, qui a créé de nouvelles activités, ou si elle est la conséquence d'une réaction des hommes aux risques de déforestation aggravés par l'augmentation de la population. Il existe également une troisième hypothèse où l'évolution démographique serait neutre. Le développement industriel résulterait alors plus simplement de la capacité des hommes à inventer, stimulée par le désir de faire fructifier les capitaux accumulés grâce aux progrès de l'agriculture et du grand commerce. Ce développement se serait déployé même s'il n'y avait pas eu de pression démographique, et c'est lui en définitive qui aurait favorisé l'essor de la population.

Sur la longue durée, les données quantitatives sont indéniables : croissance démographique et croissance économique se sont produites toutes les deux dans les pays industriels.

À la fin du XX^e siècle, l'une des grandes surprises, par rapport aux projections économiques élaborées dans les années 50, est le décalage entre l'essor économique de l'Asie plus dense, plus pauvre en ressources naturelles, et l'évolution nettement moins positive de l'Afrique, malgré une pression démographique beaucoup plus faible (en terme de densité) et des ressources naturelles considérables dans certains pays (Algérie, Zaïre, Ouganda, Gabon...).

En 1950, le produit réel par habitant est en moyenne supérieur en Afrique par rapport à l'Asie. En 1990, c'est le contraire, l'Asie a largement dépassé l'Afrique.

«Paradoxalement, l'origine de cet avantage de l'Asie pourrait être la pression démographique. Une telle pression limite en effet la marge de manœuvre des agents économiques ; elle leur impose la rigueur. Elle incite les gouvernements à ne jamais abandonner la priorité donnée aux céréales sur les cultures spéculatives. Elle instaure une rareté croissante, fait monter les prix des denrées alimentaires de base et améliore les conditions de l'échange des produits agricoles par rapport à ceux des autres secteurs. Par l'alourdissement incessant des densités, elle réveille constamment la menace d'échecs aussi cuisants que ceux des années 1950 ou 1960 et évite la tentation aventuriste (qui pourrait mettre en jeu l'humeur et surtout la vie de dizaines de millions de personnes) ; elle pousse, de ce fait, à renverser les obstacles mentaux à l'innovation. L'agriculture n'a donc pas été délaissée. Si, en Chine, le tournant a été tardif (décembre 1978, amorce de la décollectivisation agraire), les résultats semblent assez spectaculaires. Les paysans se sont remis au travail et leurs revenus réels ont doublé.»¹

1. J.-C. Chesnais, *La Revanche du tiers-monde*, Robert Laffont, Paris, 1987, p. 207-208.

Cette analyse penche vers une thèse qui justifierait l'aspect positif de la pression démographique, contrairement aux idées de Paul Ehrlich ou de D. H. Meadows. Diverses mesures de la liaison entre croissance de la population et niveau de vie ont été effectuées pour la seconde partie du XX^e siècle.

«Quels que soient la période de référence, l'échantillon du pays et l'agrégat économique considéré (PNB ou PIB par tête, produit agricole), aucune corrélation négative n'apparaît.»¹

Autrement dit, les données quantitatives ne permettent pas de dire que la croissance démographique ait été depuis 1950 un frein au développement. D'ailleurs, pour la période 1950-1984, les données de la FAO établissent que, dans les pays en développement, la production alimentaire par habitant s'est accrue, en moyenne, de 30 %.²

Pourtant, il ne fait aucun doute que la relation population-économie, c'est-à-dire population-bien-être, s'exerce dans une dynamique faite d'interactions complexes. Le marché du travail, l'urbanisation, les comportements d'épargne, l'environnement ne peuvent être compris sans intégrer les données démographiques qui viennent les modifier, et en même temps chacun de ces aspects n'est pas neutre pour comprendre les états et les évolutions des populations.

Pour citer cette publication : *To cite this version :*

Dumont, Gérard-François,
« Démographie et économie appliquée »,
dans : Dumont, Gérard-François,
Démographie. Analyse des populations et démographie économique,
Paris, Dunod, 1992, p. 206-234.

1. J. Véron, *Les dossiers du CEPED*, n° 9, novembre 1989, p. 14.
2. J.-C. Chesnais, *op. cit.*, p. 210.

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT

Docteur d'État ès-sciences économiques
Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne

Démographie

**Analyse
des populations
et démographie
économique**

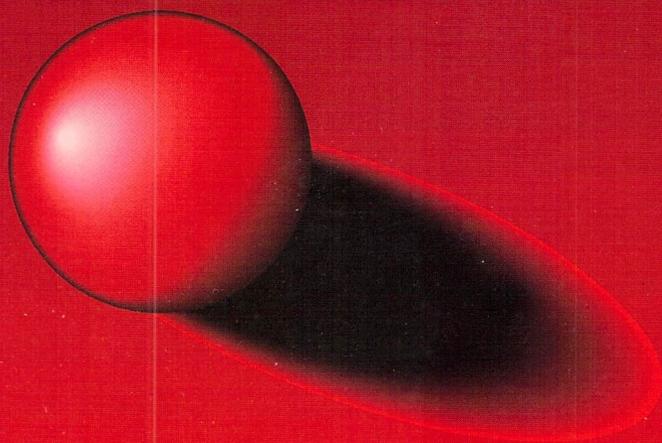
DUNOD

ISBN 2 10 001563 X

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT

Démographie

Analyse
des populations
et démographie
économique



ECONOMIE
MODULE
DUNOD